
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
tenue le mardi 14 avril 2009 à 18 h 30
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario, Montréal**

PRÉSENCES :

Madame Lyn THÉRIAULT, mairesse d'arrondissement
Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Claire ST-ARNAUD, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe

ABSENCE :

Monsieur Richer DOMPIERRE, conseiller du district de Louis-Riel

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LAURENT
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Monsieur Michel Fachinetti, directeur, Direction des travaux publics
Madame Michèle Giroux, directrice, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises
M^e Julie Doyon, secrétaire d'arrondissement

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 3 citoyens-nes.

Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 35.

Article 2 de l'ordre du jour

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du projet particulier PP27-0112, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Robert Denis à ne pas procéder à cet exposé.

Article 4 de l'ordre du jour

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du Règlement 01-275-41, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Robert Denis à ne pas procéder à cet exposé.

Article 6 de l'ordre du jour

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du Règlement 01-275-42, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Robert Denis à ne pas procéder à cet exposé.

Article 8 de l'ordre du jour

Considérant que les citoyens-nes qui assistent à l'assemblée ne manifestent aucun intérêt pour la présentation du Règlement RCA07-27006-1, le président de l'assemblée autorise le conseiller en aménagement, Monsieur Robert Denis à ne pas procéder à cet exposé.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 18 h 39.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE TREIZIÈME JOUR DE MAI 2009

Madame Lyn Thériault
Mairesse d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Secrétaire d'arrondissement

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les informations de nature nominative ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 5600, rue Hochelaga, Bureau RC30, durant les heures normales d'ouverture.